

# Crise de l'énergie - Aide exceptionnelle pour le secteur du BTP

**DDFIP**

## Présentation du dispositif

Soutenir le secteur du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) impacté par les hausses des prix de l'énergie.

Ce nouveau dispositif sera déployé début mai.

## Conditions d'attribution

### A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Cette aide exceptionnelle s'adresse aux entreprises du secteur du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) ayant moins de 20 salariés.

## Montant de l'aide

### De quel type d'aide s'agit-il ?

Les entreprises du secteur du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) bénéficieront d'une aide dès début mai, avec une première enveloppe permettant d'atteindre environ 20 c€/l.

## Organisme

**DDFIP**

**Direction Départementale des Finances Publiques**

- **Accès aux contacts locaux**

Web : [annuaire.service-public.fr/...](http://annuaire.service-public.fr/...)